

## La construction du nouveau palais présidentiel met des Burundais à la rue

Deutsche Welle, 23.10.2017 Construction d'un nouveau palais présidentiel, des Burundais expropriés attendent toujours Au Burundi, la construction du palais présidentiel (photo) met les Burundais à la rue. Le chantier s'est soldé par l'expropriation de 23 familles. De plus, l'argent prévu pour leur indemnisation a été détourné.

Nombre d'entre eux passent la nuit à la belle étoile et leur situation se dégrade avec le retour des pluies. "C'est l'angoisse extrême pour nous, on n'a jamais été indemnisé. Les députés que nous avons élus, l'administrateur, le chef de zone, à personne ne s'intéresse à nous! On ne sait pas de qui vient cette injustice. Nous sommes comme des enfants de souris! Nous demandons que justice nous soit rendue. Pas d'indemnisation. C'est de l'injustice, nous sommes innocents, ce sont nos propriétés." Sous couvert d'anonymat, une des victimes livre ainsi son témoignage sur un ton désespéré. Après la démolition de sa maison il y a six mois, elle a été expropriée de sa parcelle avec ses deux garçons. La famille dort dehors et le retour des pluies ajoute le drame au drame. C'est le 11 avril dernier que furent démolies les maisons appartenant à 23 familles actuellement sans abri. Depuis la démolition de leur maison, Vital et Mathilde changent d'abri régulièrement. Ils vivent pour l'instant dans une hutte en pailles et déplorent leurs conditions de vie détériorées de jour en jour. "Nous nous abritons derrière d'autres maisons, c'est comme ça! Que pourrions-nous faire? C'est difficile! Quand il pleut et que tu n'as pas un proche pour t'abriter, c'est la galère. Tu t'approche de quelqu'un, il te maltraite. Sans la possibilité de louer une maison c'est difficile" explique Vital. Mathilde précise pour sa part: "On n'a pas encore été indemnisé, on attend toujours, où pourrions nous aller?" Les frais d'indemnisation détournés Dans une conférence publique du 29 septembre dernier, le gouvernement a reconnu le détournement des frais d'indemnisation alloués aux 23 familles victimes d'expropriation. Omer Niyonkuru le porte-parole du ministre ayant l'urbanisme dans ses attributions explique que: "Le gouvernement a bloqué les frais d'indemnisation pour les 40 hectares. Quand il a réclamé la somme d'argent, il a constaté qu'elle était insuffisante. Preuve que l'argent a été détourné, on ne peut pas le nier. Nous rappelons que le dossier est devant la justice. En attendant, que les intéressés s'en remettent à l'administration, nous sommes à leurs côtés."

Sur les 40 hectares concernés, la superficie totale qui doit abriter le palais présidentiel, seuls les propriétaires de 2.8 hectares ont été indemnisés. La règle d'expropriation pour cause d'utilité publique du code foncier a été violée selon les juristes. Ils priment le privilège de la population en cas de détournement plutôt que la spoliation de leurs biens.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});